



**Secrétariat général**  
Service de la communication

## Communiqués de presse

▲ 19/12/2008

Médecine hyperbare : l'association Vaud-Genève des hôpitaux universitaires modernise ses équipements

**Le 19 décembre 2008** – *Plutôt que de renouveler les deux installations du CHUV et des HUG devenues obsolètes, l'Association Vaud-Genève a décidé de doter la Romandie d'un seul caisson hyperbare de haute technologie. Dans le cadre des répartitions d'activités entre les hôpitaux universitaires de Lausanne et de Genève, les prestations de médecine hyperbare seront concentrées, dès le 1er janvier 2009, sur le site des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).*

Les thérapies hyperbares consistent à placer un individu dans un 'espace scellé' dans lequel la pression atmosphérique est augmentée afin de soigner notamment les problèmes de décompression consécutifs à un accident de plongée. Elles concernent un petit nombre de patients, nécessitent un équipement onéreux et une équipe hautement spécialisée. A titre d'exemple, au CHUV, le coût total (mise à jour de l'infrastructure, construction, coût d'exploitation) pour une période de 5 ans dépasse les 5 millions pour 175 patients.

Dès le 1er janvier 2009, les patients, aujourd'hui dirigés sur le CHUV, seront orientés directement vers les HUG. Trois médecins spécialistes assureront un service de piquet 365 jours/365 et 24h/24. Ce changement d'organisation n'aura aucun impact sur le plan médical pour les patients, le transport de ceux-ci étant effectué, dans la grande majorité des cas, par hélicoptère. Toutes les mesures sont prises pour garantir la qualité des prestations. Jusqu'au 31 décembre 2008, le dispositif actuel du CHUV et des HUG reste en place.

Dès l'été 2009, les HUG disposeront d'un nouvel équipement intégrant deux niveaux de pression, autorisant le traitement simultané de plusieurs patients (jusqu'à huit personnes) avec deux types de pathologie (par exemple accident de plongée et intoxication au monoxyde de carbone). Cette technologie d'oxygénothérapie pourra également être utilisée dans le traitement de plaies réfractaires (ulcère variqueux, plaie diabétique, pied diabétique) et d'anémies particulières (choc hémorragique ou perte de sang exceptionnelle). Une douzaine d'indications sont aujourd'hui reconnues par l'autorité mondiale en la matière, l'Undersea and Hyperbaric Medical Society (UHMS).

### Pour de plus amples informations :

Dr Jean-Blaise Wasserfallen, Direction médicale du CHUV, tél. 021 314 18 02  
Therese Legerer, responsable presse et relations publiques, tél. 022 372 60 06

